



POUR LA DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA COHESION SOCIALE
AGENT DE SURVEILLANCE DES POINTS ECOLES

Sous l'autorité de la Responsable du service Prévention-sécurité, vous effectuerez les missions suivantes, pendant les périodes scolaires :

- Affecté à un point école, vous devez :
 - o Aider les enfants et leurs accompagnateurs à traverser au passage piéton au moment des entrées et sorties d'école
 - o Sensibiliser les enfants face aux dangers de la circulation
- Vous pouvez être amené à signaler un accident et transmettre les informations aux services d'urgence et à la responsable du service

Horaires :

Temps non complet : 6 heures par semaine pendant les périodes scolaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8 h 10 à 8 h 40, de 16 h 15 à 16 h 45, et de 17 h 45 à 18 h 15

Qualités requises :

Grande disponibilité

Vous êtes calme, courtois, réactif, responsable et vous disposez de bonnes qualités relationnelles.

Vous savez vous faire respecter.

Moyens mis à disposition :

Matériel « points écoles » conforme aux normes de sécurité routière

Durée du contrat :

Contrat annuel de vacation

Pour toutes candidatures, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Rosica LECOMTE par email :

rosica.lecomte@ville-genevilliers.fr